

Avis voté en plénière du 28 mars 2018

Promouvoir le tourisme durable dans les Outre-mer

Déclaration du groupe CFE-CGC

Le groupe CFE-CGC a voté favorablement l'avis.

Cet avis est structurant pour l'avenir économique et social des Outre-mer.

Le tourisme durable doit associer le développement économique avec le respect de l'environnement et du patrimoine culturel, permettant d'envisager la fin de la spirale inégalitaire pour les populations ultra-marines.

Le groupe CFE-CGC partage les préconisations proposées dans l'avis.

Cependant pour que ces préconisations deviennent réalité, cela nécessite impérativement de notre point de vue :

- un accompagnement pédagogique administratif ;
- une clarification et amélioration de la formation continue ;
- un respect du dialogue social ; Un soutien de la métropole sur les dispositifs d'aide, d'innovation et investissement.

Sans cet ensemble de mesures, il sera difficile de développer les emplois qualifiés, de garantir les conditions de travail et surtout d'assurer la cohésion sociale.

L'ensemble des acteurs doit être mobilisé pour faire émerger un tourisme durable économiquement et socialement dans les Outre-mer.